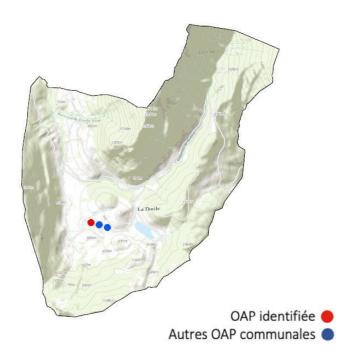
## LA THUILE Chavanne - OAP 155



# CONTEXTE La Thuile Chavanne 0,14 hectare Equipement





Crédit photo Google

#### ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Accueillir une activité d'initiation au bivouac
- > Préserver les espaces agricoles et paysagers à l'ouest
- > Préserver les boisements existants

IGN, Esri, HERE, Garmin, INCREMENT P, USGS, METI/NASA

Modification n°2 approuvée le 10/11/2022 2-1

## ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE

#### Paysage et patrimoine

Le secteur n'est pas concerné par des sites d'intérêt patrimoniaux ou architecturaux. Néanmoins, des covisibilités importantes existent entre le site et les alentours dues à une topographie très marquée notamment sur toute la frange est du périmètre d'étude. Les arbres présents au sud participent à l'insertion du hameau dans son environnement et apportent un traitement qualitatif de la frange urbaine actuelle.

Le noyer présent sur la parcelle F460 est protégé par une Obligation Réelle Environnementale (ORE) prévue par l'article L. 132-3 du code de l'environnement.

#### **Déplacements**

La ligne 14 du réseau de transport en commun passe àproximité du site.

Un itinéraire inscrit au PDIPR passe à proximité du site.

#### Risques et nuisances

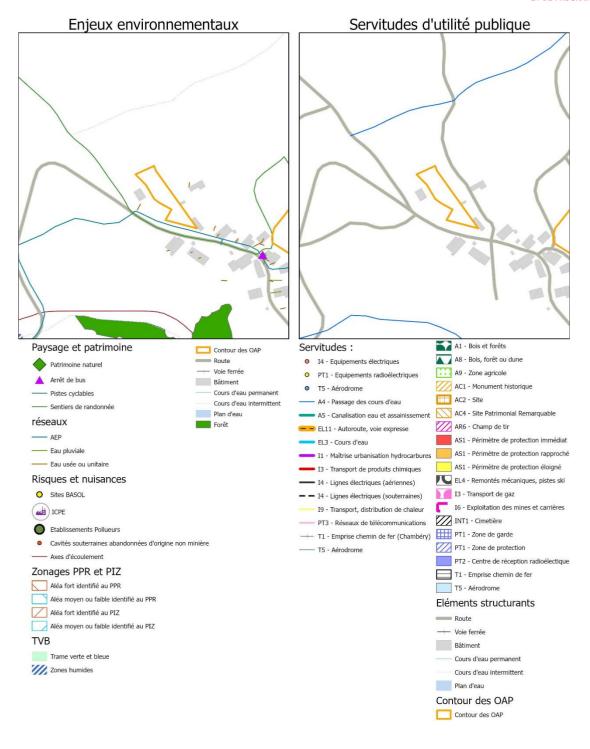
Le site est concerné par un aléa faible de retrait / gonflement des argiles.

#### Trame verte et bleue

Le secteur d'étude est situé sur une prairie agricole perméable. Des éléments arborés participent à la fonctionnalité écologique du site.

#### Servitudes d'utilité publique

Aucune servitude d'utilité publique ne recoupe le périmètre d'OAP.





#### PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

## Programmation urbaine & mixité fonctionnelle et sociale

- > Permettre l'implantation d'une activité d'initiation au bivouac en montagne pour les enfants, et l'installation d'un local technique.
- > La hauteur est limitée à un rez de chaussée, sans possibilité de réaliser un étage.

## Insertion urbaine, architecturale & paysagère

- > Insérer le projet dans son environnement en prenant en compte les caractéristiques du site ;
- > Préserver la haie d'arb ;res située à l'ouest du tènement
- > Conserver les arbres existants.

#### Mobilité & déplacements

> Créer un accès au site depuis le sud du tènement.

### Qualité environnementale & prévention des risques

- > Privilégier les essences locales ou adaptées au changement climatique pour les plantations d'éléments végétaux.
- Chaque projet devra justifier de la prise en compte des orientations définies dans l'OAP Energie-Climat dans la notice descriptive PC4 des autorisations d'urbanisme.

#### Ressource en eau

Définir un projet d'ensemble pour une gestion intégrée des eaux pluviales des espaces communs et des lots dans le respect des règles du zonage pluvial.

